

DÉPOSER DES BREVETS ET DÉFENDRE SES DROITS AUX USA

LES 18 ET 19 MARS 2010 À PARIS

LES 12 ET 13 OCTOBRE 2010 À PARIS

PRIX : 1120 €



OBJECTIFS

Comprendre et utiliser au mieux la procédure de dépôt de brevets américaine et défendre ses droits

PUBLICS CONCERNÉS

Conseils en propriété industrielle, responsables et collaborateurs de service PI, juristes généralistes ou de cabinets spécialisés, avocats

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

JOURNÉE 1

Les types de demandes et dépôts

- Inventions brevetables aux USA
- Provisional / Non-provisional applications
- Continuing applications

La procédure d'obtention de brevet aux États-Unis

- Critères de brevetabilité
- RCE
- Appels
- Interferences

JOURNÉE 2

Comparaison des systèmes européen et américain

- Art antérieur
- Procédure d'examen
- Possibilité d'action de tiers

Les litiges

- Organisation judiciaire
- Markman hearing
- Jury
- Dommages et intérêts

Pré-requis

Il est souhaitable que les participants maîtrisent les bases du droit de la propriété intellectuelle (France et international).

Pédagogie

- Présentations sur la base d'expériences concrètes
- Caractère appliqué et opérationnel de la formation
- Supports pédagogiques remis aux participants